

Alcatel-Lucent : Jean-Marc Ayrault demande une révision du plan social

Jean-Marc Ayrault requiert l'ouverture d'une négociation chez l'équipementier franco-américain **Alcatel-Lucent**, qui a annoncé mardi 8 octobre un plan social prévoyant la [suppression de 15 000 emplois, dont 900 en France](#).

« On demande qu'il y ait une négociation au sein de l'entreprise pour sauver le maximum d'emplois, sauver le maximum de sites », a déclaré mercredi sur Europe 1 le Premier ministre.

Matignon menace de bloquer le plan

« S'il n'y a pas d'accord majoritaire, le plan social ne sera pas agréé puisque maintenant la loi donne à l'État la responsabilité de le faire », a expliqué Jean-Marc Ayrault. Le Premier ministre fait référence à la [loi du 14 juin 2013](#) relative à la sécurisation de l'emploi, qui fait suite à l'accord national interprofessionnel (ANI) sur la modernisation du marché du travail conclu en début d'année.

La loi prévoit que tout licenciement collectif passe par un accord collectif majoritaire négocié entre la direction d'une entreprise et les syndicats ou, à défaut, par une homologation du plan social par l'administration. Celle-ci dispose de quinze jours pour valider l'accord. « Il s'agit de demander aux responsables de revoir leur plan et consolider une stratégie de redressement économique », a souligné Matignon.

Hervé Lassalle, délégué CFDT d'Alcatel-Lucent, a salué ces déclarations. **Stéphane Dubled**, délégué CGT, reste sceptique. « J'ai un peu de mal à comprendre que les inspecteurs du travail, qui seraient en charge de valider un accord, le refuseraient, car ils vérifieront la conformité à la loi et pas le contenu du plan », a-t-il indiqué à Reuters.

Sans surprise, le président du Medef n'apprécie guère cette énième intervention de l'État dans le dossier Alcatel-Lucent. « Il faut surtout éviter d'interdire aux entreprises de s'adapter dans cette mondialisation », a déclaré **Pierre Gattaz** sur I-Télé.

L'État actionnaire au chevet d'Alcatel-Lucent

L'État français, qui détenait au 31 décembre 2012 via la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) 3,60 % du capital d'Alcatel-Lucent, tente de soutenir une multinationale franco-américaine dominée par les équipementiers télécoms chinois **Huawei** et suédois **Ericsson**.

Le [plan Shift](#) piloté par **Michel Combes**, directeur général d'Alcatel-Lucent, est soutenu par Bercy. Et **Fleur Pellerin**, ministre déléguée à l'Économie numérique, a appelé les opérateurs français à se montrer « patriotes » et solidaires du spécialiste des infrastructures réseaux.

Quatre opérateurs nationaux – Orange, SFR, Bouygues Telecom et Free –, peuvent-ils relancer une multinationale en optant pour ses produits et services, alors qu'ils sont eux-mêmes sous pression ?

Côté sur les marchés de Paris (Euronext) et New York (NYSE), Alcatel-Lucent réalise seulement en France 5 à 6 % de son chiffre d'affaires global de 14,4 milliards d'euros en 2012.

À travers le monde, Alcatel-Lucent emploie 72 000 personnes, dont 8 300 en France. L'équipementier prévoit de fermer rapidement ses sites de Toulouse et Rennes, céder ceux installés à Eu (Seine-Maritime) et Ormes (Loiret), et déplacer ses équipes basées à Orvaux (Loire-Atlantique, circonscription de M. Ayrault). Alcatel-Lucent envisage aussi de relocaliser hors de Paris ses équipes de l'avenue de Suffren (lire [Alcatel-Lucent : les conséquences de la restructuration sur les 6 sites français](#)).

Voir aussi

[Silicon.fr en direct sur les smartphones et tablettes](#)

[Silicon.fr fait peau neuve sur iOS](#)